

ABDELKADER MERAH, LE FRÈRE OBSESSIONNEL

C'EST UN PROCÈS SOUS HAUTE TENSION QUI S'OUVRE
LE 2 OCTOBRE À PARIS : LE FRÈRE AÎNÉ DE MOHAMED MERAH
Y SERA JUGÉ POUR COMPLICITÉ DANS LES TUERIES DE TOULOUSE
ET DE MONTAUBAN EN 2012. *par Boris Thiolay, avec Jérémie Pham-Lê*

Dans la famille, il est le premier, au cours des années 2000, à s'être réjoui des attentats d'Al-Qaëda. Aux Izards, son quartier toulousain, on le surnommait « Ben Laden ». Il a tenté d'embrigader dans le djihad ses frères et sœurs, ainsi que des connaissances rencontrées à la mosquée. À l'origine, il est aussi le plus manipulateur, le plus violent du clan Merah. À l'origine seulement, car, en mars 2012, son frère cadet, Mohamed, horrifie la France en assassinant, à Montauban et à Toulouse, trois militaires puis quatre juifs, dont trois enfants, devant l'école Ozar Hatorah. Lors de ses trois expéditions sanglantes, les 11, 15 et 19 mars, le « tueur au scooter » blesse également six autres victimes, avant d'être abattu par les policiers du Raid, après un siège de trente-deux heures.

À partir du 2 octobre, Abdelkader Merah, 35 ans, comparaît devant la cour d'assises spéciale de Paris. Il est accusé de « complicité d'assassinats » et de « complicité de tentatives de meurtres », avec la charge supplémentaire retenue d'antisémitisme – certains faits ayant été commis parce que les victimes

appartenaient à la « religion juive ». En clair, il est soupçonné d'avoir apporté une aide matérielle à Mohamed Merah les jours précédant son équipée barbare. Mais aussi de l'y avoir incité, en l'abreuvant durant des années de propagande salafiste djihadiste. Et même de l'avoir soutenu, voire guidé, entre les 11 et 19 mars, c'est-à-dire pendant la période des assassinats... Un second accusé sera à son côté dans le box : Fetah Malki, 35 ans, suspecté, lui, d'avoir fourni des armes à Mohamed Merah.

Ce procès, prévu pour durer cinq semaines, sera hors norme. En raison du traumatisme qu'il réveille dans la conscience collective : l'affaire Merah constitue l'effroyable prélude de la succession d'attaques et de tueries que la France a endurée depuis janvier 2015. De plus, en l'absence de l'auteur principal, et à défaut d'aveux d'Abdelkader Merah et de preuves matérielles irréfutables, ce procès en assises

spéciales s'annonce irrespirable. L'avocat de ce dernier, M^e Dupont-Moretti, star des prétoires, refuse de s'exprimer avant le début des audiences.

Une petite musique sinistre, entêtante, plane au-dessus de toute cette tragédie : un antisémitisme viscéral. Dans leur ordonnance de mise en accusation, les juges d'instruction relèvent qu'Abdelkader Merah a approuvé les « cibles choisies » par son frère, y compris « les juifs, qu'il semblait honnir ». À défaut d'amour et d'attention, le couple Merah a en effet biberonné ses enfants à la haine des juifs. Parmi les cinq frères et sœurs, seuls l'aîné, Abdelghani, et la seconde fille, Aïcha, se sont extirpés du borbier familial, élaboussé de violence, de placements en foyer et de délinquance.

À l'inverse, Abdelkader, qui doit aujourd'hui en répondre devant la justice, semble avoir été le plus réceptif à ces pulsions de haine et de mort. À sa

rage antisémite et antioccidentale, il va apporter une réponse radicale : l'adhésion à l'idéologie d'Al-Qaëda. Il endosse l'habit de prêcheur du djihad, attirant dans son sillage une douzaine de personnes du quartier. Mais son disciple principal, c'est Mohamed. « Abdelkader a un ascendant sur son petit frère. Il est le cerveau, et son

Douleur Hommage aux victimes, à Toulouse, le 25 mars 2012.





BORIS SA DEVIÈRE DU MIDI/ANAPPP

Mentor Abdelkader Merah, interpellé à Auterive (Haute-Garonne), le 21 mars 2012.

cadet devient le bras armé », affirme M^e Mehana Mouhou, avocat de plusieurs parties civiles dans le procès. Dès 2010, Mohamed Merah séquestre pendant trois heures un « copain » : il lui impose de visionner des vidéos djihadistes, tout en clamant qu'il « n'aime pas les juifs ».

Deux ans plus tard, en mars 2012, Mohamed passe à l'acte. Ses victimes sont des militaires et des personnes juives. Soit les cibles désignées par Al-Qaeda, qui appelle depuis 1998 au « djihad contre les juifs et les croisés ». Le dossier d'instruction du procès à venir, que L'Express a consulté, recense les témoignages attestant la haine antisémite déversée par Abdelkader Merah. Entendu par les enquêteurs, l'un de ses copains de quartier le décrit d'abord comme « un homme calme et respectueux », avant de préciser qu'Abdelkader lui a dit un jour : « Les juifs sont maudits dans l'islam, mais personne ne peut les juger à l'exception de Dieu. » Formulation très ambiguë, fréquente chez les zélés du salafisme djihadiste. Le témoignage le plus accablant est celui

d'Abdelghani, l'aîné de la fratrie, âgé de 40 ans aujourd'hui. Ce dernier souligne qu'Abdelkader ne cessait de traiter sa compagne de « sale juive », à cause des origines de son grand-père paternel. C'est d'ailleurs à la suite d'une altercation à ce sujet que son cadet lui a porté sept coups de couteau en 2003... Huit ans plus tard, de retour d'un quatrième séjour en Egypte – prétendument pour apprendre l'arabe –, Abdelkader lui aurait aussi confié qu'il était désormais capable de « chasser les djinns [esprits malfaisants] juifs ». Auditionné par les enquêteurs, Abdelkader Merah tente d'esquiver : « A l'époque du Prophète, il y avait des juifs et des chrétiens, on ne les tuait pas. Ils vivaient parmi la communauté musulmane. Aujourd'hui, il n'y a pas d'Etat islamique, et le but est de commencer par instaurer un Etat islamique, comme le Prophète. »

Sur l'itinéraire qui mène Mohamed Merah du statut de petit délinquant à celui d'assassin se proclamant « soldat d'Al-Qaeda », on retrouve systématiquement son frère Abdelkader. C'est lui qui l'introduit dans les

cercles djihadistes de la région toulousaine, dont les principaux membres ont été condamnés à la prison en 2009, pour leur implication dans une filière d'acheminement de combattants en Irak. Mohamed Merah y fait la connaissance de personnages devenus par la suite des figures connues du groupe Etat islamique. Parmi celles-ci, les frères Clain, liés, entre autres, à la préparation et à la revendication (en français) des attentats du 13 novembre 2015. Mais aussi Sabri Essid, qui devient le demi-frère par alliance des Merah en 2011, par le « mariage religieux » de son père avec leur mère. Essid apparaît en mars 2015 sur une vidéo de Daech, dans laquelle il pousse son beau-fils d'une dizaine d'années à assassiner par balle un supposé « espion israélien ».

Au-delà de son influence idéologique, plusieurs faits matériels laissent penser qu'Abdelkader Merah a pu se rendre directement complice des crimes de son frère cadet. Le 6 mars 2012, il est présent lors du vol du scooter TMax utilisé pour les expéditions meurtrières. Le même jour, il offre à Mohamed le blouson de motard noir que celui-ci portera durant la même période. Un autre fait mystérieux n'a pu être élucidé. Le 4 mars 2012, la connexion Internet destinée à attirer le premier militaire assassiné dans un guet-apens – pour un prétendu achat de moto – a été réalisée au domicile de la mère des frères Merah. Or celle-ci ne savait pas établir cette connexion, et Mohamed n'est pas passé chez elle ce soir-là. Abdelkader se serait-il connecté sur l'annonce ce jour-là, déclenchant la mécanique infernale ? Plus troublant : les deux frères se sont vus au moins à trois reprises, les 14, 15 et 18 mars, entre les trois attaques. Le jeudi 15 mars 2012, à Montauban, Mohamed Merah tue deux militaires et en blesse un grièvement. Le dimanche 18 mars au soir, les deux frères mangent un kebab ensemble, avant de se séparer. Le lendemain, à 8 heures du matin, Mohamed assassine un enseignant et trois enfants juifs. Abdelkader Merah pouvait-il vraiment l'ignorer ? ■

Il a approuvé les «cibles de son frère», y compris «les juifs, qu'il semblait honnir»